

[actu.fr](https://actu.fr)

## Le « stress » pour ces enseignants de Seine-Maritime qui n'ont pas encore d'affectation

*Raphaël Tual*

4-5 minutes

---

**À quelques heures de leur pré-rentrée scolaire, certains professeurs de Seine-Maritime ne savent toujours pas où ils seront envoyés lundi 2 septembre 2019. Témoignages.**

Publié le 30 Août 19 à 12:10



Alors que les enseignants de Seine-Maritime effectuent leur

pré-rentrée, certains ne savent pas dans quelles classes ils seront affectés. (©Adobe stock/illustration)

Tous les **professeurs des écoles de Seine-Maritime** effectuent leur pré-rentrée scolaire vendredi 30 août 2019. Seulement, certains ne savent toujours pas devant quels élèves, ni dans quelle commune, ils seront envoyés lundi 2 septembre. Ils sont 300 professeurs dans ce cas dans les départements de l'Eure et la Seine-Maritime.

Lire aussi : [Pourquoi les écoles des Hauts de Rouen sont devenues attractives pour les enseignants](#)

### **Une « rentrée sport »**

Sur les [groupes Facebook](#) dédiés aux enseignants du premier degré, beaucoup s'inquiètent. Jeudi, Véronique témoignait qu'elle n'avait toujours « pas de nouvelle de [mon] affectation ». Marie\*, titulaire 2<sup>e</sup> année, âgée de 25 ans, a eu une réponse jeudi matin, seulement. « J'ai enfin eu ma notification sur I-prof, le gestionnaire de carrière », confie-t-elle.

C'est maintenant sûr, pour cette « rentrée sport », Marie sera enseignante en CE2-CM1. « J'aurais aimé le savoir avant, parce que je vais dans une classe d'éducation prioritaire. C'est une première et je n'ai jamais eu de CM1. Il faut maintenant que je réfléchisse à un cadre pour cette classe à double niveaux et je ne vais avoir que le week-end pour penser tout ça. »

D'un point de vue matériel, Marie s'affole aussi : « Il s'agit d'une ouverture de classe, donc il n'y a que le minimum. Mes commandes de matériels, de cahiers ne sont pas faites. »

Lire aussi : [Après les annonces d'Emmanuel Macron, « nous ne fermerons plus d'école en Seine-Maritime »](#)

## **Les nouvelles règles du mouvement**

Laurence Salaün, du SnulPP, constate que ces « affectations tardives mettent à mal l'organisation des écoles ». La syndicaliste affirme que ces difficultés « découlent des nouvelles règles du mouvement imposées de manière précipitée par le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer ». Avec ces nouvelles règles « centralisées », Laurence Salaün n'est plus en mesure d'expliquer le fonctionnement des affectations à ces consœurs et confrères en demande :

Habituellement, les affectations passaient en commission paritaire dans chaque circonscription. Ce n'est plus le cas. Il y a très peu de transparence. Les collègues ne comprennent pas comment sont faites ces affectations et nous ne pouvons pas les aider.

## **3% des enseignants de l'académie de Rouen**

De son côté, l'inspection académique (IA) affirme que « la rentrée est prête » et que « toutes les classes auront un enseignant lundi ». Elle admet cependant, que quelques affectations font défaut. Jeudi 29 août, 3% des enseignants titulaires de l'académie de Rouen (Seine-Maritime et Eure) n'avaient pas d'affectation.

Ils sont bien affectés sur leur secteur, mais attendent leur lieu d'exercice précis.

Selon l'inspection académique, « vendredi midi » tout sera

résolu. « Je ne pense pas que vendredi, tout cela soit réglé, sincèrement », regrette pour sa part, Laurence Salaün.

L'IA explique que tout sera définitivement arrêté mercredi 4 septembre, avec la formation de groupes de travail, censés « définir les derniers ajustements liés à la carte scolaire, avec des ouvertures éventuelles ou des confirmation de fermetures de classes, en fonction du comptage du nombre d'élèves ». Des postes de professeurs des écoles sont réservés à cet effet.

L'académie de Rouen compte 11 000 enseignants du premier degré, dont 10 125 dans le secteur public.

*\*Le prénom a été modifié pour conserver l'anonymat de cette fonctionnaire*